

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPES**

Séance du 21 février 2024

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARNOULD Caroline, DUPONT Valérie, HERBIN Gael, ZWERTVAGHER Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, MORTELECQUE Denis, GUERBEAU Pascale, CAPANNELLI Claire, BARBE Marie-Laurence, MOUILLE Sophie, CARTIGNY Pierre-Alexis

Excusés :

M. AFFLARD Christian
WAYENBURG Aymeric

Avaient donné procuration :

M. ARSCHOOT Dominique à Mme DELPORTE Marie-Françoise
Mme BOITEAU Nadège à M. CORBILLON Matthieu

Assistait à la séance : Jean-Sébastien VERFAILLIE, Directeur Général des Services

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ARNOULD Caroline ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

URBANISME

Avis sur le projet de démolition et de reconstruction de 40 logements dits « URANUS », Allée des jardins à Sainghin-en-Weppes

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 25

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 21

Date de convocation : 15 février 2024

Date de réception en préfecture : 27 février 2024

Date de publication sur le site internet de la ville : 27 février 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 FEVRIER 2024

URBANISME

Avis sur le projet de démolition et de reconstruction de 40 logements dits « URANUS », Allée des jardins à Sainghin-en-Weppes

Préambule

40 logements locatifs sociaux ont été construits par le bailleur social Vilogia en 1977.

Aujourd'hui, ces logements sont vétustes et mal isolés. Ils ne présentent plus des conditions d'accueil satisfaisantes pour leurs locataires, ce qui entraîne, de plus en plus de difficultés pour les louer lors des commissions d'attribution de logements.

Par ailleurs, compte tenu de l'état actuel des logements, aucune réhabilitation d'envergure n'est envisageable. La seule solution est donc la démolition de ces logements et la construction de nouveaux en remplacement.

Dans la mesure où la commune de Sainghin-en-Weppes est carencée en matière de construction de logements sociaux la démolition de logement sociaux, même très vétustes est nécessairement conditionnée à la reconstitution d'une offre supérieure sur le territoire de la commune.

Dans cette optique, le bailleur Vilogia propose de reconstruire 55 logements locatifs sociaux sur le site des logements démolis.

Vilogia s'engage à travailler, en lien avec la commune, afin de trouver une solution de relogement pour l'ensemble des locataires.

Considérant, l'état dégradé des 40 logements de type « Uranus » allée des jardins à Sainghin-en-Weppes et l'impossibilité de les rénover,

Considérant, au regard de l'état carrencé de la commune en matière de construction de logements sociaux, la nécessité de poursuivre ses efforts dans la construction de logements sociaux afin de répondre aux besoins de la population,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » en date du 20 février 2024,

Le Quorum constaté,

Le Conseil Municipal de Sainghin-en-Weppes,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECISE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (21 voix pour, 6 abstentions),

- **D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE** au projet de démolition de 40 logements et de reconstruction de 55 logements Allée des Jardins par Vilogia.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Matthieu CORBILLON

